

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **L'équilibre entre les études et le travail fragilisé par la pénurie de main-d'œuvre**

**Les partenaires de la Ville de Sherbrooke se mobilisent devant cette problématique**

**Sherbrooke, le 14 décembre 2021 - Les établissements d'enseignement de Sherbrooke, francophones et anglophones, Entreprendre Sherbrooke, Conciliation études-travail Estrie (CET Estrie) et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) s'associent afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux grandissants de conciliation entre les études et le travail qui fragilisent la réussite éducative de nos jeunes Estriens. La situation pandémique affecte nos jeunes de plusieurs façons et la conciliation études-travail n'est pas épargnée.**

Ce n'est pas nouveau, la conciliation des études et du travail est une réalité pour une grande majorité des jeunes de la région. Cependant, en cette période de rareté de main-d'œuvre, accrue par la pandémie, et encore plus en cette période des Fêtes qui approche, les jeunes sont davantage sollicités pour travailler pendant leurs études. Bien que plusieurs réussissent à garder un bon équilibre entre le temps accordé à un travail rémunéré et aux études, d'autres risquent de compromettre leur réussite scolaire, tout comme leur santé mentale.

### **Une situation préoccupante**

Plusieurs milieux scolaires ont observé des signes inquiétants chez nos jeunes. Nous arrivons à peine à Noël et déjà, plusieurs élèves sont très fatigués en classe et le taux d'absentéisme est en croissance. Certains jeunes travaillent plus que 15-20 heures par semaine, dépassant largement le nombre d'heures de travail recommandées pour une gestion saine du temps. D'autres ont un travail rémunéré dès l'âge de 12 ou 13 ans et sont peut-être moins bien outillés pour concilier adéquatement leurs études et leur travail.

### **Laissons les chiffres parler pour la Ville de Sherbrooke**

Dans la Ville de Sherbrooke, **48,6 %** des jeunes du secondaire ont un emploi rémunéré. Chez les filles, c'est **54,2 %** qui travaillent et chez les garçons, **41,4 %**. Parmi les jeunes qui travaillent, **34,9 %** y consacrent plus de 15 heures par semaine<sup>1</sup>, même s'il est généralement reconnu que le fait pour un jeune du secondaire de travailler plus de 15 heures par semaine peut nuire à ses performances scolaires et à son état de santé en général, en plus d'augmenter son risque de décrochage scolaire<sup>2</sup>. Au niveau du collégial, c'est **62,3 %** des étudiants qui occupent un emploi rémunéré et c'est plus de la moitié de ceux-ci (**55,8 %**) qui y consacrent plus de 15 heures par semaine<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> BOURDON, S., D. BARIL, I. DESROCHES, P. DIONNE et E. SUPENO (2020). *Résultats du sondage Rapports au travail, orientation et persévérance aux études, du secondaire à l'université (RTOPS)*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. [Données non publiées compilées par S. Bourdon, 2021].

<sup>2</sup> TRAORÉ, I., M.-C. STREET, H. CAMIRAND, D. JULIEN, K. JOUBERT et M. BERTHELOT (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Résultats de la deuxième édition. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes (tome 3). Institut de la statistique du Québec.

<sup>3</sup> Idem 1.

## Une multitude d'actions déjà en branle et plusieurs à venir

Les efforts déployés en ce qui concerne la conciliation études-travail chez les jeunes Estriens sont nombreux et existent depuis plusieurs années. Pensons notamment aux agents de Conciliation études-travail Estrie qui œuvrent dans chacun des territoires de l'Estrie et qui sensibilisent en continu les employeurs et les élèves, au concours [\*Mon boss c'est le meilleur!\*](#), qui reviendra en février prochain pour une 3<sup>e</sup> année consécutive, ou encore aux nombreuses campagnes de communication déployées par le Projet PRÉE qui incluent toujours des actions de sensibilisation à l'intention des employeurs. Cependant, devant les observations des milieux scolaires laissant présager une aggravation de la situation chez les jeunes qui travaillent en même temps que leurs études, plusieurs nouvelles actions se mettent en branle. Parmi celles-ci, une [capsule vidéo de sensibilisation pour les parents](#) circule déjà et deux capsules ([Capsule 1](#) / [Capsule 2](#)) à l'intention des jeunes viennent tout juste d'être lancées sur les réseaux sociaux avant la période cruciale du temps des Fêtes, et seront utilisées dans les écoles afin de faire des activités de sensibilisation en classe.

« Que ce soit le parent qui engage la discussion avec son jeune sur sa motivation à l'école ou sur l'importance de mettre ses limites dans le cadre de son travail, que ce soit l'employeur qui valide chaque semaine les horaires avec ses étudiants-employés, l'enseignant qui reste à l'affût des signes préoccupants chez ses étudiants ou encore de l'intervenant du carrefour jeunesse-emploi qui fournit des outils aux jeunes pour les aider à organiser leur horaire, nous pouvons tous poser des gestes significatifs qui font une grande différence dans la persévérance scolaire et la réussite éducative de nos élèves. »

***Josiane Bergeron, coordonnatrice, Projet PRÉE***

« Des jeunes qui dorment en classe, qui s'absentent plus souvent et qui semblent moins motivés dans leurs études, ce sont tous des signes à ne pas prendre à la légère et encore plus dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Nos milieux scolaires sont évidemment à l'affût pour repérer les jeunes en difficulté et les sensibiliser à l'importance d'un horaire équilibré. Il faut les outiller afin qu'ils soient en mesure de mettre l'énergie nécessaire dans leurs études. Cependant, ce sont la collaboration et les actions concertées avec tous les acteurs concernés qui feront une réelle différence dans la persévérance scolaire de nos jeunes. »

***Christian Provencher, directeur général, Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke***

« Dans le contexte actuel, il peut être en effet très tentant pour nos étudiants et nos étudiantes de travailler davantage. Je les invite donc à ouvrir la discussion avec leur employeur afin de trouver ensemble des solutions pour favoriser un équilibre sain entre les études et le travail, surtout avec la fin de session qui arrive. En tant qu'établissements d'enseignement supérieur, nous devons aussi les sensibiliser à l'importance de mettre leurs études en priorité pour décrocher leur diplôme. Des ressources sont également disponibles dans les milieux scolaires pour les aider à mieux gérer leur temps. C'est en conjuguant tous ces efforts que nous pourrions aider nos jeunes à éviter le surmenage, à maintenir leur motivation et à persévérer dans leurs études. »

***Éric Gagné, directeur des études, Cégep de Sherbrooke,  
au nom des établissements d'enseignement supérieur de Sherbrooke***

« La rareté de main-d'œuvre affecte grandement les employeurs en ce temps de relance économique, car ils doivent faire face quotidiennement à un manque de personnel. Que ce soient les commerces de détail, les restaurateurs ou toute autre forme d'organisation, cette pression met en péril la rentabilité et le bon fonctionnement de leur entreprise. Sherbrooke étant une ville étudiante, il s'agit d'un merveilleux bassin de main-d'œuvre, mais il faut prêter une attention particulière lors de l'embauche de ces derniers comme piste de solution pour pallier la problématique. De bonnes pratiques de conciliation études-travail doivent être mises en place afin de permettre à nos jeunes employés de s'épanouir et de poursuivre leur parcours scolaire. De l'écoute, des encouragements, de la flexibilité sont les ingrédients à utiliser, et surtout, il faut penser à long terme. Un poste sans qualification comblé par un jeune qui abandonne l'école aujourd'hui, c'est un futur poste qualifié pour lequel il n'y aura pas de relève plus tard. Il y aura un après-pandémie, et dans cet après, nous aurons besoin de jeunes diplômés, qualifiés et passionnés. L'équipe de Conciliation études-travail Sherbrooke, à travers Entreprendre Sherbrooke, sensibilise les entreprises de tous les types de secteurs, ainsi que leurs étudiants-salariés. »

***Arielle Drissen, déléguée à l'économie sociale, Entreprendre Sherbrooke***

-30-

**Source :**

Dominique Vyboh Poirier, conseillère en communication  
Projet PRÉE  
Cellulaire : 819 238-8624  
[communication.pree@cssds.gouv.qc.ca](mailto:communication.pree@cssds.gouv.qc.ca)

**Pour information :**

Josiane Bergeron, coordonnatrice  
Projet PRÉE  
Cellulaire : 819 574-3916  
[bergeronj@etsb.qc.ca](mailto:bergeronj@etsb.qc.ca)